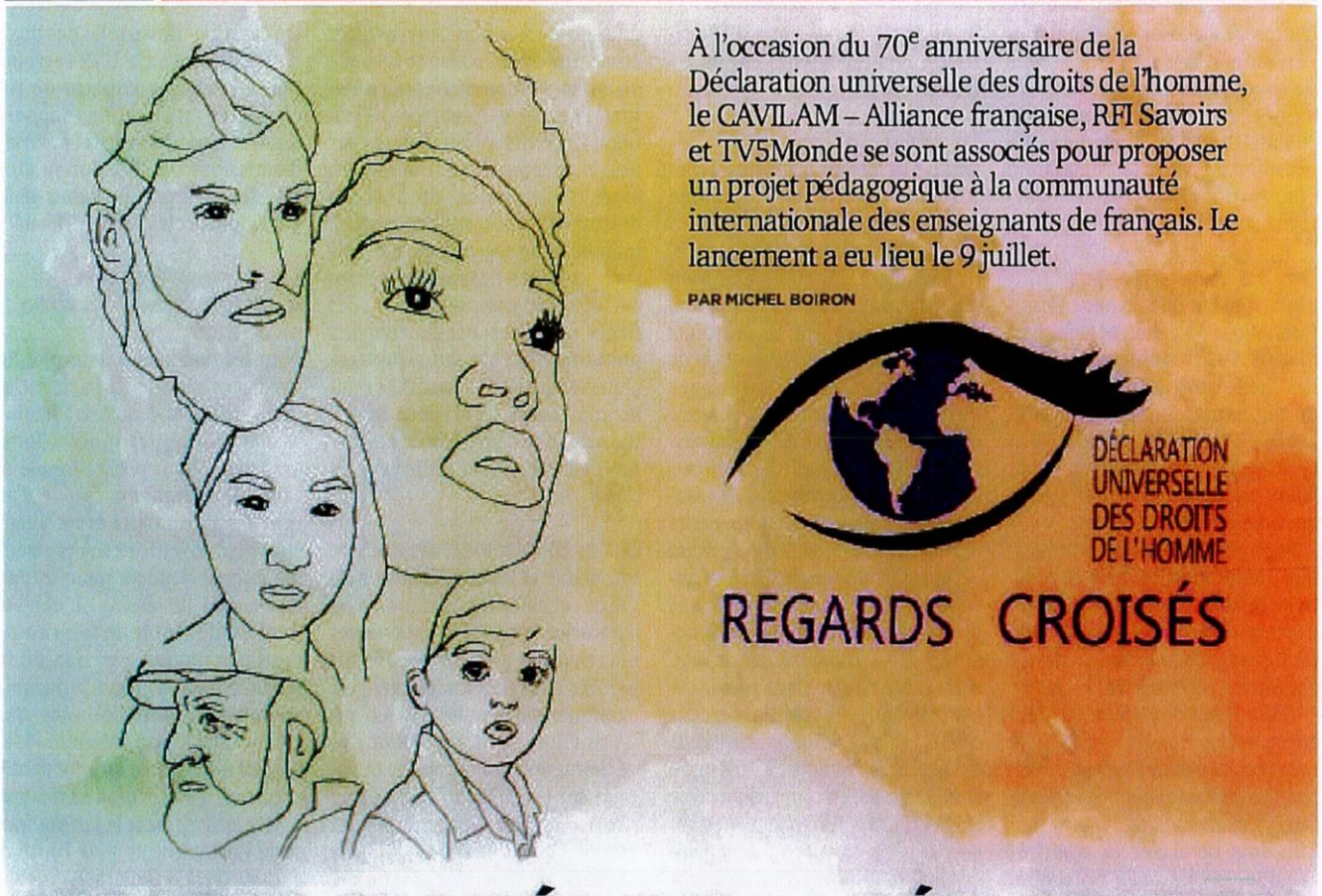

À l'occasion du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le CAVILAM – Alliance française, RFI Savoirs et TV5Monde se sont associés pour proposer un projet pédagogique à la communauté internationale des enseignants de français. Le lancement a eu lieu le 9 juillet.

PAR MICHEL BOIRON

REGARDS CROISÉS SUR LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Michel Boiron est le directeur du Cavilam - Alliance française de Vichy

Rédigée à l'origine en anglais et en français, la Déclaration universelle des droits de l'homme fait partie des rares textes de référence qui ne soient pas d'inspiration religieuse. Encore sous le choc des évènements de la Seconde Guerre mondiale, les États cherchent une solution pour prévenir à jamais l'horreur et la rendre impossible. Huit auteurs de différentes convictions politiques et religieuses et originaires de différents continents rédigeront ce texte fondamental et fondateur. C'est le Français René Cassin (1887-1976) qui militera pour que l'adjectif « universelle » soit intégré au titre du texte.

Un texte conçu comme un monument

Seuls quelques articles sont connus du grand public et le texte est souvent invoqué pour pointer du doigt tel ou tel pays, telle ou telle action condamnée par la collectivité. Mais celui-ci va beaucoup plus loin et touche presque tous les domaines de l'activité humaine en proposant beaucoup d'idées généreuses. La déclaration est couramment présentée avec la métaphore d'un monument. *Le parvis* constitué par le préambule affirme l'unité de la famille humaine et le soubassement les principes fondamentaux de liberté, d'égalité et de fraternité (articles 1 et 2).

Quatre colonnes, d'importance égale, définissent les relations entre les individus, les gouvernants et les citoyens, ainsi que les règles sociales et du monde du travail (articles 3 à 27) : droits et libertés d'ordre personnel ; droits de l'individu dans ses rapports avec les gouvernements ; libertés et droits politiques ; droits économiques, sociaux et culturels.

Le fronton (articles 28 à 30) enfin, réaffirme le principe de la nécessité

d'un ordre social international pour permettre l'application des droits de l'homme, le fait que l'individu a également des devoirs envers la communauté et que personne n'a le droit d'invoquer la Déclaration pour justifier des actions qui seraient contraires à ses principes.

Des articles essentiels

Jeune diplomate, Stéphane Hessel (1917-2013) a été en contact permanent avec les rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 : « *On se disait qu'on avait gagné la guerre, mais qu'il nous fallait gagner la paix.* » Extraits de quelques articles marquants :

« Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. » *(Article 26, 1)*

« L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations unies pour le maintien de la paix. » *(Article 26, 2)*

« Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants. » *(Article 26, 3)*

Un cours de français basé sur les droits humains

Un cours de langue s'applique à développer des compétences langagières telles que la compréhension écrite, la compréhension orale, l'expression des idées à l'oral et à l'écrit, la rencontre de points de vue différents et l'acquisition de connaissances extralinguistiques qui conduisent à une meilleure compréhension du monde et si possible à éveiller la curiosité, l'intérêt. Les parcours d'apprentissage associent des documents audio, écrits ou vidéo à des activités de classe où les apprenants sont actifs. Ils s'entraident pour réaliser des tâches plus ou moins complexes en fonction du niveau linguistique, de l'âge et du contexte d'apprentissage.

Dans le cadre du projet *Regards croisés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme*, TV5Monde et RFI Savoirs, en coopération avec le CAVILAM – Alliance française, proposent une (re)lecture du texte original de 1948 à partir d'un dispositif pédagogique complet. Un site est dédié au projet sur chacun des deux médias.

La démarche propose des activités imaginées pour être utilisées par des professeurs de français langue étrangère, mais elles peuvent aussi être pertinentes en langue seconde ou en langue maternelle pour différents âges, niveaux et types de publics. Les articles sont illustrés par des documents vidéo (reportages, extraits d'émission, etc.) et des documents sonores (témoignages, interviews de spécialistes, etc.). Ils sont associés à des exercices autocorrectifs de compréhension, des fiches destinées aux enseignants présentant des scénarios pédagogiques et des fiches d'activités pour les apprenants. L'ensemble constitue une mine d'activités et de références directement utilisables en classe.

Les activités recouvrent :

- la lecture et la compréhension du texte original de la Déclaration replacé dans son contexte historique ;
- la rencontre avec des documents vidéo, interviews, témoignages, commentaires et analyses d'aujourd'hui… qui apportent des éclairages contemporains et variés sur les différents articles de la Déclaration (les explications de Stéphane Hessel ou de Danièle Lochak ; le témoignage d'un demandeur d'asile, l'histoire d'une jeune femme contrainte de se marier avec un inconnu ; un reportage sur la liberté de la presse ou un reportage sur la réapparition des frontières, etc.) ;
- l'acquisition de connaissances factuelles historiques ou liées à l'actualité ;
- des scénarios pédagogiques centrés sur la compréhension des documents sources, sur la capacité à en restituer le contenu en français et sur l'entraînement à l'expression de l'opinion.

Un livret pédagogique avec clé USB

Au-delà des sites Internet, le projet est aussi accessible sous la forme d'*un livret pédagogique* accompagné d'une clé USB pour ceux qui ont un accès difficile à Internet. Il comprend de nombreuses activités de découverte et de réflexion sur la Déclaration universelle des droits de l'homme. La clé USB regroupe une émission complète de RFI consacrée au sujet, des supports sonores, des reportages et extraits d'émissions de TV5Monde ainsi que des exemples de fiches pédagogiques directement imprimables.

Le cours de français, au service de l'éducation citoyenne

Pour les initiateurs, le projet *Regards croisés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme* associe plusieurs motivations : un engagement professionnel en tant qu'enseignant, l'envie d'attirer les apprenants et les autres enseignants vers des sujets actuels majeurs et l'intérêt pour le texte historique lui-même. L'objectif final est de tenter de faire entrer des thématiques liées aux droits humains dans la classe de français, en montrer l'actualité, sans pour autant faire de prosélytisme idéologique. La démarche s'inscrit dans le processus d'acquisition des compétences langagières : la langue française y est vécue comme l'outil de partage de la réflexion, de la communication, de la sensibilisation à des problématiques humaines et internationales et comme support du débat d'idées. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

- https://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner/societe/la-declaration-universelle-des-droits-de-lhomme
- www.leplaisirdapprendre.com
- www.enseigner.tv5monde.com/declaration

Pour obtenir gratuitement le livret pédagogique « Regards croisés sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme » : mpmontagnont@cavilam.com

TOUTE UNE ÉQUIPE DE PASSIONNÉS POUR LE PROJET « Regards croisés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme »

CAVILAM – Alliance française : Murielle Bidault, Michel Boiron, Margot Bonvallet, Rose-Marie Chaves, Hélène Emile, Christelle Garnaud, Frédérique Gella, Frédérique Treffandier, Céline Savin.

En partenariat avec l'université Clermont Auvergne

CAVILAM VICHY Alliance Française

TV5MONDE : Évelyne Paquier, Delphine Ripaud.

RFI SAVOIRS : Delphine Barreau, Lidwien Van Dixhoorn.

Réalisation sonore : Raphaël Cousseau.
Livret pédagogique : M. Boiron, Eliane Grandet, É. Paquier, L. Van Dixhoorn
Illustrations : Clément Castillo

Projet soutenu par la DGLFLF et par l'OIF

Culture

Organisation internationale de la francophonie